



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi  
22 janvier 2026 à 18 h 45  
immeuble Saint-Marcel

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

**Membres présents :**

Madame Mélanie Boucher, personnel enseignant  
Madame Andréanne Bouffard, parent  
Madame Ingrid Danis, parent  
Madame Émilie Demers, personnel enseignant  
Madame Geneviève Déry, parent  
Madame Véronique Forcier, parent et présidente  
Madame Julie Lavallée, personnel de soutien  
Madame Julie Plante, personnel de soutien  
Monsieur Pascal Potvin, parent

**Membre absent :**

Madame Mélanie Rousseau, personnel enseignant

**Sont aussi présente :**

Madame Maryse Santerre, directrice

**Invité :**

Aucun public

**1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

Madame Maryse Santerre, directrice, procède à l'ouverture de la séance à 18 h 45 après vérification du quorum.

**2. Nouvelles de la direction**

Madame Maryse Santerre nous donne des nouvelles de l'école. La nouvelle application Clic école est disponible depuis le 21 janvier.

Saint-Hugues : En décembre, les élèves ont eu un atelier avec *Prof Dino*. Nager pour Survivre pour les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. Une nouveauté a également été instaurée à l'école "*Le Balai d'Or*", une initiative visant à encourager les élèves à maintenir l'école propre. Première remise du Balai d'Or à la classe de madame Mélanie en 1<sup>re</sup> année pour la propreté de la classe et du vestiaire.

Saint-Marcel : La Soirée de Noël s'est tenue le 18 décembre, les parents et les élèves étaient invités pour un 16 h à 18 h à l'école. Les élèves participeront prochainement à la création d'une œuvre artistique collective en collaboration de la Fondation Grantham.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Santerre procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres du CÉ en ont pris connaissance et celui-ci est adopté tel que présenté, sans modification.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame *Mélanie Boucher*.

C-26-01-02

**4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2025**

Madame Maryse Santerre procède à la lecture du procès-verbal. Les membres du CÉ en ont pris connaissance et constatent qu'aucune modification n'est requise.

Suivi de la réunion du 25 novembre. Conférence parents très coûteuse.  
L'Effet-Bœuf, livraison de 2-3 repas par jour.

Adopté par monsieur *Pascal Potvin*.

**5. Question du public**

Aucun public n'est présent.

**6. Parole à l'OPP**

Madame Andréanne Bouffard, membre de l'OPP, présente son compte rendu. L'organisation de la Soirée Encan avance bien. Les profits de cette soirée serviront à financer divers projets destinés aux élèves.

Actions réalisées par l'OPP dans les deux immeubles :

Saint-Hugues : Beaucoup de participations de la part des parents au Brunch de Noël. Merci à Monsieur Jérémie, enseignant de musique, d'avoir mis de l'ambiance avec ses chansons à la guitare et à l'harmonica. Les élèves ont cuisiné des muffins lors de la journée pédagogique du 5 janvier.

Madame Ingrid Danis, membre de l'OPP, nous fait un compte rendu.

Saint-Marcel : Déjeuner Noël. Le Conseil des jeunes entrepreneurs invite les parents OPP à participer à l'une de leurs rencontres. Conte de Noël et chocolat chaud pour tous.

**7. Parole à la représentante du comité de parents**

Madame Ingrid Danis, représentante substitut du comité de parents a participé à la rencontre en virtuelle au début décembre.

Conférence gratuite, 2 avril, Mylène Paquette.

Questionnement sur le retrait des classes-progrès pour l'année 2026-2027, rien de définitif.

**Décisions ou consultations**

C-26-01-03

**8. Révision budgétaire**

Madame Maryse Santerre présente le budget révisé.

Adopté par monsieur *Pascal Potvin*.

**9. Objectifs, principes et critères de répartitions 2026-2027**

Madame Maryse Santerre présente le document. Aucun commentaire à ajouter. Consultation.

C-26-01-04

**10. Dons**

Madame Maryse Santerre nous informe des dons reçus. Don de madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, 500,00\$ pour la soirée Encan.

Saint-Marcel :

- Municipalité de Saint-Marcel : Don 1000.00\$ / Conseil des jeunes entrepreneurs
- Municipalité de Saint-Marcel : Don 1000.00\$ / Collations Épicerie Mary + berlingots de lait (toutes les semaines)

Saint-Hugues :

- Municipalité de Saint-Hugues : Don 1190,00\$ / Persévérance scolaire

Adopté par madame *Ingrid Danis*.

**11. Conférence parents**

Madame Maryse Santerre

Conférence parents très coûteuse. Il est proposé d'utiliser ce budget à un autre projet.

Célébration parents-enfants / tombola.

Carnaval d'hiver. – Collations.

**12. Critères de sélection de direction**

Madame Santerre nous explique les critères de sélection de la direction d'école. Formulaire à remplir.

**Informations**

**13. Politique 219 : Inscription et admission des élèves**

Madame Maryse Santerre nous présente la Politique 219 pour l'année scolaire 2026-2027.

**14. Rappel – Formation obligatoire nouveaux membres et substituts**

Madame Santerre rappelle à ceux qui ne l'auraient pas encore complétée que la formation est obligatoire. Le formulaire d'attestation doit être signé et remis dès que possible.

**15. Questions diverses**

Monsieur Pascal Potvin s'interroge sur la procédure à suivre lorsqu'un élève a des poux. Madame Santerre rappelle que les mesures appliquées à l'école respectent les directives établies par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

**16. Question du public**

Aucun public.

**17. Date de la prochaine assemblée, mardi le 31 mars à Saint-Hugues**

**18. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20 h 48.

Julie Lavallée, secrétaire d'assemblée



Véronique Forcier, présidente



Maryse Santerre, directrice